L'ECHO VEZERONTIN

Juin 2014

Le bulletin d'information de la Commune de Vézeronce-Curtin. Village jumelé avec la Commune de LOGO (Mali).

www.vezeronce-curtin.com

Edito du Maire

Vézerontines, Vézerontins,

Le 23 mars 2014, une nouvelle équipe municipale est sortie des urnes.
Renouvelé à 60%, ce nouveau groupe, à peine installé, s'est mis au travail, avec le désir d'apporter sa contribution à la vie de notre commune. Il va prendre en main les axes évoqués dans notre profession de foi, en les hiérarchisant et les planifiant.

Afin de mieux appréhender tous les différents domaines qui nous incombent et de favoriser l'émergence d'idées, j'ai souhaité la création de groupes de travail au sein des commissions municipales et extra-municipales.

Cet Echo Vézerontin a pour vocation de vous présenter l'organisation mise en place, mais évolutive au gré des projets qui s'activeront.

De mon côté, au fil des années, mon investissement reste intact. J'ai la même envie d'apporter ma contribution à l'édifice démocratique de notre territoire, en gérant notre collectivité avec une certaine positivité et surtout en tenant compte de notions qui me sont chères : « LE BON SENS, L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ».

Côté travaux :

Pour 2014, le conseil municipal a validé les engagements de l'équipe sortante et les poursuit :

Aménagement Route des Douanes / carrefour de la rue de l'An 524 :

La première phase (cheminement piétons, enfouissement des réseaux EDF, France Télécom) va débuter en septembre 2014, après l'aval des partenaires SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère), Communauté de Communes du Pays des Couleurs, Conseil Général de l'Isère.

Résidence Séniors:

Ce dossier, j'en ai fait une priorité absolue ; les travaux se déroulent conformément au planning. Le chantier devrait se terminer mi-novembre 2014, pour une ouverture aux résidents janvier 2015.

La commercialisation des appartements est terminée et déjà une quinzaine de locations sont actées.
Le partenariat privé-public a bien fonctionné grâce en particulier à l'investissement de Christian Rull « Demeures d'Autrefois » qui a participé activement au pilotage de ce dossier.
Afin de favoriser les rencontres intergénérationnelles, nous envisageons de faire participer les enfants des écoles sur la proposition d'un nom pour ce lieu de vie.
Un concours avec récompense sera organisé.

Locaux techniques du Relais 171 :

Le bâtiment de 600 m² annexé au Relais 171 (salle rue du 19 mars 1962) est à destination des services techniques et pour le stockage du matériel associatif. Il sera mis à disposition courant juillet.
Sous l'encadrement de l'adjoint aux travaux Gérard Chaboud, ce sont 5000 moellons (l'équivalent de 5 villas!) qui ont été posés par les employés communaux en contrat d'avenir ou contrat d'accompagnement à l'emploi.
Une action qui mérite d'être citée et portée à la connaissance des Vézerontins.

Mesdames, messieurs, comme quoi notre mission est exaltante ! Certes, elle est de plus en plus consommatrice de temps, d'énergie, de complexité administrative, mais ô combien passionnante !
L'avenir se construit avec de la réflexion. J'ai la ferme conviction, qu'ensemble et en qualité d'élus responsables, nous pouvons continuer à avancer grâce à l'esprit de combativité et d'initiative qui anime cette équipe.

Trouvons ce qui nous rassemble, plutôt que ce qui divise les Hommes, et ensemble nous seront plus forts et nous irons plus loin!

Cordialement vôtre
Maurice Belantan

Maurice Belantan
Maire

Gérald Reveyrand
1er Adjoint
Délégué Communautaire
en charge de la stratégie communale, suivi administratif, financier, juridique, des agents, de la communication interne

Catherine Teillon
Adjointe
Déléguée Communautaire
en charge des questions Scolaires et Socioculturelles

Isabelle Courtial

Jean-Marc Guillet

Dominique Gadou

Bernard Piegay

Stéphanie Gagnieux

Commission Scolaire et Socioculturelle

- Catherine Teillon (animatrice)
- Danielle Favier
- Guillaume Arru-Gallart
- Danielle Bouvard
- Stéphane Chasteloux
- Cécile Dejax
- Dominique Gadou
- Stéphanie Gagnieux
- Gésabelle Giroud
- Catherine Lefèvre
- Martine Méraud
- Monique Perriol

Appels d'offres

- Maurice Belantan (Président)
- André Chabert
- Gérard Chaboud
- Gérald Reveyrand
- Jean Belantan
- Martine Méraud
- Catherine Teillon

Administration Générale, juridique et stratégies communales

- Maurice Belantan
- Gérald Reveyrand
- Bernard Piegay

Travaux et patrimoine communal

- Gérard Chaboud (animateur)
- Maurice Belantan
- André Chabert
- Monique Perriol

Manifestations

- Jean Belantan (animateur)
- Guillaume Arru-Gallart
- Danielle Favier
- Damien Rigollet
- Gérard Chaboud

L
COMM

Jean Belantan
Conseiller Délégué
Manifestations
et Vie Associative

André Chabert
Adjoint
en charge de l'Urbanisme
du Cadre de Vie et de
l'Aménagement du Territoire

Christine Nemoz
Adjointe
en charge des Affaires
Sociales et Associatives,
de la Communication Externe

Gérard Chaboud
Adjoint
en charge des Travaux et
de la Gestion du Patrimoine

Gésabelle Giroud

Damien Rigollet

Martine Méraud

Aimé Vuaillat

Monique Perriol

Urbanisme

- André Chabert (animateur)
- Maurice Belantan
- Gérard Chaboud
- Danielle Favier
- Jean-Marc Guillet
- Monique Perriol
- Aimé Vuiallat

Communication et Vie Associative

- Christine Nemoz (animatrice)
- Guillaume Arru-Gallart
- Philippe Chabal
- Dominique Gadou
- Gésabelle Giroud
- Martine Méraud
- Jean-Pierre Rousselet
- Bernard Piegay (Référent Associations)

Environnement et Cadre de vie

- Isabelle Courtial (animatrice)
- Maurice Belantan
- André Chabert
- Gérard Chaboud
- Jean-Marc Guillet
- Serge Menuet
- Martine Méraud
- Jean-Michel Nemoz
- Bernard Piegay
- Damien Rigollet
- Aimé Vuiallat
- Robert Wurgel

Finances

- Maurice Belantan (animateur)
- Gérald Reveyrand
- Bernard Piegay

Danielle Favier
Conseillère Déléguée
Vie Scolaire

Guillaume Arru-Gallart
Conseiller Délégué
Manifestations

Plus d'informations sur www.vezeronce-curtin.com

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Son rôle :

- Intervenir dans le cadre de l'action sociale de la commune
- Construire un réseau d'entraide, de proximité pour les personnes en difficultés, isolées…
- Mener des actions afin de faciliter les liens intergénérationnels
- Organiser le Repas des Anciens le 1er dimanche de décembre
- Proposer des actions ponctuelles de solidarité
- Instruire et suivre le dispositif de téléalarme

Composition

Président :	Maurice Belantan
Vice-Présidente :	Christine Nemoz
Membres :	Stéphanie Gagnieux
	Dominique Gadou
	Monique Perriol
	Isabelle Courtial
Membres Hors conseil :	Danielle Bouvard
	Jean Collaudin
	Andrée Laurent
	Nathalie Poireau
	Josette Vargoz

Mali-Mélo

Association Jumelage Vézeronce-Curtin / Logo (Mali)

Soirée débat le 5 juin à 20h30

Avec Mr Koné l'un des responsables de l'Union,

L'Union est une organisation qui lutte au Mali pour la reconnaissance et la défense des droits des victimes d'injustices et plus particulièrement des droits des paysans expulsés de leurs terres.
Au Mali, 80 % de la population est paysanne. La terre est administrée par le droit coutumier. L'agriculteur n'est pas propriétaire de la terre mais il peut cultiver une surface correspondant aux besoins de sa famille.

Depuis quelques années, l'Etat ou des investisseurs accaparent des terres et les paysans sont expulsés sans dédommagement.

Invité en France par la Confédération Paysanne de l'Ardèche, Mr Massa Koné sillonnera la région Rhône-Alpes pour témoigner de son combat.

Lieu : Ferme Allagnat à St Sorlin de Morestel
(GAEC de l'Abreuvoir – à droite dans la montée du village)

Manifestations Estivales

Organisées par le Comité des Fêtes

Samedi 21 juin : Fête de la Musique
À partir de 19h00 Place Clodomir
avec chorale, orchestres, buffet et buvette

Samedi 12 juillet : Fête Nationale
19h00 à la Diamantelle - Repas 13€
21h30 Départ de la retraite aux flambeaux devant la mairie
22h30 Feu d'artifice et bal populaire animé par Flash'Anim

Samedi 6 septembre :
Forum des Associations
À partir de 14h00 au Relais 171

Rappel des règles de bon voisinage avant l'été

COIN CITOYEN

Horaires de tontes

Extrait de la loi 92-1444 du 31/12/92 et de l'arrêté préfectoral du 19/01/1993

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore peuvent être effectués :

⇒ **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,**

⇒ **Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,**

⇒ **Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 »**

Brûlage des déchets verts

L'arrêté préfectoral n°2013-322-0020 du 18/11/2013 instaure en Isère le principe de **l'interdiction** du brûlage à l'air libre des végétaux (hors activités agricoles et forestières), en vue de préserver la qualité de l'air.
Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchèterie.

Cet été vous partez ?

Pensez à le signaler à vos voisins afin qu'ils jettent un œil bienveillant !

Cet écho vézerontin vous présente la nouvelle équipe municipale. Pour les prochains numéros nous ouvrirons les espaces aux associations et aux informations communales.

Ne pas jeter sur la voie publique // Edité par nos soins